

Lettre d'information à parution variable. – Réalisation : Gérard LEVEQUE et Jean-Pol TOURTE
 Abonnez-vous à la lettre du CMD 08 en nous envoyant votre adresse mail à l'adresse suivante : jptourte@hotmail.com
 N°56 du 26/10/2021 – Pages 310 à 315

| TABLEAU D'HONNEUR DES 1ers CHAMPIONNATS DU NORD EST DE MOTOCYCLISME - | | |
|---|------------------|----------------------|
|    | | |
| MOTO-CROSS / PRAIRIE - année 2021 - | | |
| CHAMPIONNAT OPEN | | |
| 1 | BART Tom | MC TAILLETTE |
| CHAMPIONNAT 125cc A | | |
| 1er | PIAT Loris | TEAM MENUU |
| TROPHEE OPEN | | |
| 1er | FISSE Axel | MC RCLS |
| TROPHEE 125cc | | |
| 1er | BACH Emeric | UM MARNE |
| TROPHEE Vétérans | | |
| 1er | FEDELE David | MX MOULINS MOTO CLUB |
| CHAMPIONNAT QUADS | | |
| 1er | LALLEMENT Morgan | ARDEN MOTO PASSION |
| TROPHEE MOTOS ANCIENNES | | |
| 1er | LAGAUE Frederic | MX MOULINS MOTO CLUB |
| CHAMPIONNAT 85cc et KIDS 85cc | | |
| 1er | LANGLOIS Yan | MC EVASION |
| <small>24/10/2021</small> | | |
| TROPHEE DES COMMISSAIRES | | |
| 1er | LOIX Régis | ARDEN MOTO PASSION |

Le samedi 4 décembre 2021 à VILLERS LE TILLEUL Domaine des Poursaudes.

A 18H00

Assemblée Générale du CMD08.

A 21H00

Le Comité Départemental Motocycliste des Ardennes procédera à la remise des Trophées des commissaires ayant participé aux diverses manifestations motocyclistes de l'année 2021.

Les membres du comité ; les commissaires de piste, les officiels sont invités à participer à cette soirée festive qui sera suivie d'un apéritif soupatoire.

La participation des accompagnants est fixée à 25€00 par personne supplémentaire.

Le nombre de places étant limité, **l'inscription est obligatoire** auprès de Gérard LEVEQUE
 Mail : leveque.gg@gmail.com . **avant** le 20 novembre 2021.

Vérification des Pass Sanitaires à l'accueil

RECYCLAGES ET FORMATIONS CMD 08

Didier LAROSE organisera plusieurs sessions avant la reprise de la saison 2022

Recyclage :

- Trial 1^{er} degré
- Enduro 1^{er} degré
- Moto-Cross 1^{er} degré

Et

Formation

- Commissaire de piste.

Afin de ne pas faire perdre une année de validité aux participants, les séances se dérouleront après les fêtes.

Les personnes intéressées doivent contacter le secrétaire du CMD 08 :

Gérard LEVEQUE : adresse mail - leveque.gg@gmail.com

MOTOCROSS CHÂTILLON-SUR-BAR

Le bonheur est dans le pré

Préparée aux petits oignons par le président Gérard Deregard et toute son équipe, la troisième course sur prairie organisée par le MCCMA a vraiment offert un final à la hauteur des espérances. Doté d'un double départ de 20 pilotes, ce circuit atypique (sur un champ de maïs déchaumé situé sur le site de la ferme de Bazancourt) a complètement conquis le gratin de la discipline venu se disputer les titres de champions de Ligue. Il y a eu du spectacle dans toutes les catégories représentées, des motos anciennes aux quads, en passant bien sûr par le championnat de Champagne. En 125cm³ 2T, Louka Piat qui devançait de 16 points au provisoire le Carolo Maxime Drezen remporte le général, sans surprise.

DE SACRÉES BAGARRÉS

Le pilote du MC les 3 Communes a encore réalisé un triplé hier dans les Ardennes a donc soulevé le trophée de champions que personne ne pouvait lui contester, le Ménéhildien Booutillier prenant la seconde marche du podium. En championnat Open, Théo Martin a lui aussi fait un sans-faute hier en s'adjugeant les trois chronos de huit minutes. Celui qui participait pour la première fois à une prairie ardennaise cette saison s'est montré le plus vélocé devant ses plus dangereux concurrents directs. Tom Bart (MC Buttes de Beauregard) a tout tenté mais a terminé à chaque scratch juste derrière le vainqueur licencié au MC Manre. Même constat pour le Carolo Gaëtan Deregard qui a SIGN2 de bons départs en grille pour mener jusqu'à



Gaëtan Deregard et Tom Bart s'en sont donné à cœur joie.

mi-course et A ensuite baissé pavillon physiquement.

Il s'adjuge tout de même LE titre de champion en 250 4 temps.

En trophée Open, la palme est revenue à Bertrand Michel (Châlons), qui a pris le meilleur sur Romain Pothier (Mazel) et Victor Buysse (Pays de Serre). Enfin, la super finale tant attendue a regroupé 44 pilotes sous les dernières lueurs du soleil. Comme dans ses manches précédentes, Gaëtan Deregard a pris le hole shot pour faire la course en tête durant quatre bonnes minutes. Le temps pour la KTM de Tom Bart d'enclencher le turbo et de doubler le Carolo ainsi que Théo Martin, lui aussi parti sur des bases élevées, lui permettant ainsi de remporter cet épilogue. Mais, c'est bel et bien le fils du président qui est couronné champion du Grand Est des super finales. ■

De notre correspondant, CHRISTOPHE LAHURE

Les improbables montagnes de terre seront évacuées du circuit

Les terres issues du chantier de l'A 304 ont été entreposées en 2015.

Elles étaient devenues le symbole de la gabegie d'argent public qui entoure la gestion du circuit de Regniowez. Le groupe CVE s'est engagé à évacuer les terres qui sont entreposées sur les pistes de l'ancienne base de l'Otan. Environ 135 000 m³ de terres inertes, soit l'équivalent de 54 piscines olympiques ! Issues du chantier de l'A 304, le Département les avait entreposées de manière provisoire sur le site, déboursant au passage quelque 700 000 euros. Mais le provisoire a duré. S'ajoutant au tableau lunaire d'un circuit sans aucune utilité perdu au milieu de la végétation, ces gigantesques montagnes de terre étaient devenues une épine dans le pied de la collectivité, un temps pressé par l'État de les évacuer.

La prise en charge de leur évacuation par le futur exploitant constitue donc un soulagement pour le Département. Mais que vont-elles devenir ? « Ça reste à définir, avoue Fabien Martel, responsable du développement photovoltaïque au sol de CVE. On a prévu une ligne sur notre budget à cet effet, mais on doit encore deviser ça avec plusieurs prestataires car on a plusieurs options. L'objectif étant d'arriver à un devis correct. »

Le 5 octobre 2021 s'est tenue à la maison des associations de Charleville Mézières, une réunion intégrant des associations sportives de tous bords (VTT, Equitation, Enduro Quad ou Moto ou encore 4x4) visant à créer un Collectif Sport Nature en vue de défendre le droit des sportifs à parcourir les chemins des massifs forestiers Ardennais, en s'appuyant largement sur les orientations du CODEVER.

L'inauguration d'une zone de quiétude qui sera inaugurée par M. le Préfet des Ardennes verra le jour le 15 octobre prochain à la maison du PNR ou la fermeture de chemins ruraux et même d'un GR sont parmi les raisons de la création de ce collectif.

Ci-dessous quelques infos sur le CODEVER.

*Le CODEVER a vu le jour le 30 juin 1987, à la suite de l'initiative d'une personnalité du milieu de la randonnée... équestre. Ayant eu vent d'une loi restrictive en préparation, **Gilbert Gunhold**, qui fut le fondateur de la Fédération des Randonneurs Equestres de France, alerte le secteur auto/moto. Journalistes, constructeurs-importateurs, avocats, pilotes connus se mobilisent et fondent le **COMITE POUR LE DEVELOPPEMENT DES LOISIRS VERTS**.*

Le 21 mars 1990, les randonneurs motorisés se mobilisent en masse sous la tour Eiffel pour crier leur colère contre la loi Lalonde. Ils obtiennent ainsi la limitation des interdictions au hors piste... Une disposition déjà prévu de longue date par un décret de 1958.

Les années 90 sont bien occupées : 145 procès menés en 10 ans contre les décrets abusifs. A la clé, 135 victoires : autant de jurisprudences et de répit pour les pratiquants et en faveur de la liberté de circuler. Cette solide expérience de la loi s'est rapidement traduit par un guide juridique, référence absolue pour les pratiquants des loisirs verts comme pour les professionnels des milieux juridique. En 2008, il est remplacé par un Guide Pratique, plus facile à appréhender, bref, pratique !

Le début des années 2000 voit la répression s'accroître. La jurisprudence tend à s'inverser, en notre défaveur. Le CODEVER devient le COLLECTIF DE DEFENSE DES LOISIRS VERTS.

En 2005, la "circulaire Olin" veut imposer la carrossabilité comme règle pour juger de l'ouverture des chemins à la circulation. Le collectif orchestre des dizaines de manifestations entre novembre 2005 et octobre 2006. Des milliers de randonneurs motorisés crient leur colère et une pétition rassemble plus de 160000 signatures.

Notre lobbying continue les années suivantes, jusqu'à obtenir en décembre 2011 une nouvelle circulaire qui ne parle plus de carrossabilité (la fameuse "instruction NKM"). 5 ans plus tard, il n'est pas rare d'avoir affaire à des agents qui n'en ont pas encore eu vent...

Ces dernières années, la préoccupation environnementale a encore pris de l'importance au CODEVER. On ne compte plus les évaluations d'incidences environnementales réalisées pour des organisateurs de randos ou les propriétaires de circuits.

De même s'est accru notre investissement sur le terrain, pour conseiller tant les pratiquants que les élus ruraux et les aider à parvenir, autant que possible, à une cohabitation paisible de tous les usagers des chemins.

Lors de la réunion un bureau a été créé en nommant un trésorier, un secrétaire et un président. Les statuts seront prochainement rédigés et déposés.

Nous vous informerons de l'évolution dans une prochaine lettre du comité.



JOURNEE D'INITIATION DU SPORT MOTO

Bonjour à toutes et à tous,

Je reviens vers vous suite à la journée d'initiation au sport moto qui s'est tenue le Samedi 9 Octobre 2021 à l'AÉROPORT D'ÉPINAL MIRECOURT chez IDÉAL KART FRANCE.

Cette manifestation a rencontré un très large succès aussi bien chez les participants (une centaine d'enfants) que pour les accompagnants.

L'engouement est tel que le Président, Thierry POMMIER participant à cette journée tient à reconduire au moins 2 fois ce type d'initiative en 2022 sur la Région Grand Est.

D'ores et déjà, la première date du Samedi 2 Avril 2022 est retenue sur le circuit IDÉAL KART FRANCE de MIRECOURT.

Je vais prendre contact avec le karting de Belval situé à BELVAL SOUS CHATILLON (51) à proximité d'ÉPERNAY pour fixer la deuxième journée de découverte ; en espérant qu'un club Champenois se manifestera pour seconder la LMGE à ce nouvel élan de la VITESSE comme l'a fait le MC DE LUNÉVILLE et ses bénévoles, sans lesquels rien n'aurait été possible.

Je remercie également le personnel de la LMGE présent sur cet événement qui ont œuvré à l'administratif, ainsi que notre responsable à la communication et Fanny VIGNERON pour la réalisation des "attestations de participation" remis aux participants gratuitement.

Vous trouverez ci-joint le bilan de cette journée.

La presse "VOSGES MATIN" a couvert cet événement avec deux articles :

- Article vidéo : https://www.vosgesmatin.fr/sport/2021/10/09/juvaincourt-une-centaine-de-jeunes-pilotes-se-sont-inities-a-la-moto-a-l-invitation-de-la-ligue-grand-est?fbclid=IwAR3p8-xli8nL5z_kJfPX3KwNdclYU9hmJoYbfCYLkYCyFbwWAmD142zu98

- Article photo : <https://www.vosgesmatin.fr/sport/2021/10/09/juvaincourt-les-futurs-motards-ont-decouvert-le-pilotage-en-vitesse-et-en-motocross>

L'EST RÉPUBLICATION devrait également couvrir cet événement cette semaine.

D'autres photos seront mises en ligne prochainement sur le site de la LMGE, onglet "VITESSE".

La Ligue présentera le bilan de cette journée à la Commission VITESSE qui devrait se réunir le Samedi 27 Novembre 2021 à la Maison Régionale des Sports à TOMBLAINE.

Je vous remercie une nouvelle fois pour votre générosité.

Bien cordialement,

Didier KAMMER | **Président par intérim de la Commission VITESSE LMGE**

Maison Régionale des Sports

13 Rue Jean MOULIN 54510 TOMBLAINE

Tél : 03.83.18.87.68

Site internet : <http://liguemotograndest.fr/>



Également en partenariat avec les Comités Départementaux de l'Aube et du Haut-Rhin.

BUDGET JOURNÉE INITIATION : AÉROPORT D'ÉPINAL MIRECOURT à JUVAINCOURT (88)

| | RECETTES | DÉPENSES |
|--------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Subventions Comités Départementaux | 3 200,00 € | |
| Participation LMGE | 1 640,91 € | |
| Location du circuit | | 2 000,00 € |
| Restauration bénévoles | | 609,40 € |
| Location motos, équipements complets | | 1 486,64 € |
| Brevetés d'État | | 675,90 € |
| 36 cônes de signalisation | | 68,97 € |
| TOTAL | 4 840,91 € | 4 840,91 € |



**Journée soutenue par 3 Comités Départementaux sur 10 (les Ardennes ont participé)
et non 10 sur 10 comme annoncé initialement.**